



## Force Ouvrière a à cœur de se battre pour :

➔ **Soutenir les projets de partenariats** dans l'enseignement et la recherche avec les territoires, les acteurs français et européens de l'aéronautique (apprentissage, partenariats industriels, partenariat et échanges avec les universités, d'autres écoles et laboratoires de recherche comme l'ISAE et l'ONERA) afin de consolider l'image multi-métiers de l'ENAC, en France et à l'international. Le cursus IENAC par apprentissage à Montpellier en est le meilleur exemple. Nous souhaitons que ce ne soit pas le dernier (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne -Rhône- Alpes).

➔ Au travers du plan de performance DFPV, nous réclamons et œuvrons pour une politique volontariste et ambitieuse de formation au pilotage. Le transport aérien fluctue sans cesse, la période d'euphorie actuelle ne doit pas le faire oublier. Nous réclamons un renforcement du cursus post-ATPL pour les EPL. **Force Ouvrière** qui a œuvré pour le maintien de tous les centres, réclame les effectifs en formation au pilotage et en maintenance permettant d'assurer la sécurité nécessaire à notre activité et à la réussite de nos élèves.

➔ **Obtenir des agents issus des services de la DGAC** qui puissent transmettre leur savoir et leur expérience. **Force Ouvrière** défend un déroulement de carrière qui rendra plus attractives les fonctions d'instructeur et d'enseignant.

**Force Ouvrière** a été le seul syndicat à valider l'amélioration concrète du « Parcours des Enseignants » en CT ENAC. Personne aujourd'hui ne le remet en question. **Force Ouvrière** poursuivra son action afin d'en améliorer les conditions d'accès. Dans le cadre de ce parcours, **Force Ouvrière** a participé de manière active à la mise en place de la mention d'unité pour les TSEEAC instructeurs en formation pratique.

Aujourd'hui, avec une activité en forte croissance, l'obtention durable des effectifs prévus aux BO ICA et TSEEAC est indispensable pour permettre une planification optimale des activités ATM.

➔ **Force Ouvrière** s'implique dans l'évolution de toutes les fonctions support de l'ENAC.

Le statut de l'ENAC et sa gestion multi-sites exigent des effectifs administratifs conséquents (SG finances/RH, agence comptable, DA des centres).

Le Pôle des Systèmes de l'Information (PSI) est primordial pour permettre la permanence et l'efficacité des moyens d'enseignement, de communication et de recherche à l'ENAC, à Toulouse et dans tous les centres.

**Force Ouvrière** défend le choix du maintien et de la valorisation de la fonction éditique au sein de l'ENAC, tant pour l'enseignement que dans le domaine de la communication.

**Force Ouvrière** milite pour développer la fonction logistique au sein de l'ENAC, à SG/IL comme dans les centres.

**Force Ouvrière** défend un effectif de référence pour permettre aux personnels d'assurer les missions de maintenance et d'entretien des bâtiments au profit des personnels et des élèves de l'ENAC.

Imprimé en France - PAVARD - RCS Evry B330 087 808 - Ne pas lier sur la voie publique - Crédit textes en photos DGAC et © stock.adobe.com - Tous droits réservés - Création et mise en page : www.doubles-clis.fr



du 4 au 6 décembre 2018

JE VOTE



Unis & constructifs



Pour toutes ces raisons,  
du 4 au 6 décembre 2018,  
JE VOTE







## Elections professionnelles pour le Comité Technique ENAC

Les élections professionnelles se dérouleront du 4 au 6 décembre 2018. Ce scrutin permettra d'élire les représentants des personnels de l'ENAC au Comité Technique.

➔ 950 agents, issus des divers corps de la DGAC et agents contractuels, travaillent à l'ENAC.

➔ L'ENAC assure la formation initiale et continue des personnels

techniques de la DGAC (ICNA, TSEEAC, IEEAC, IESSA) et hors DGAC (IENAC, TSA, Mastères spécialisés et DNM) ainsi que de pilotes qui assurent leur mission de transport public à tous les usagers avec un haut niveau de sécurité.

**Le passage de l'ENAC au statut d'EPSCP grand Etablissement renforce sa capacité à la remise de doctorats.**



## Valeurs de FO pour l'ENAC

La mission de service public que doit assurer l'ENAC correspond au principe de républicain de l'égalité des chances défendu par **Force Ouvrière**.

**Force Ouvrière**, qui comme l'ENAC fête en 2018 ses 70 ans, défend la place que mérite notre école, tant sur plan européen qu'international, pour devenir une référence incontestée dans le domaine aéronautique.

**Force Ouvrière**, 1<sup>ère</sup> force syndicale à l'ENAC, est présente dans tous les corps et toutes les instances de la DGAC.

**Force Ouvrière** (SNICAC, SNNA et SNPACM) s'engage sur tous les sujets qui influent quotidiennement sur les conditions de travail des personnels et des élèves de l'ENAC, en CT, CHSCT, et dans tous les GT.

**Force Ouvrière** défend l'enseignement des métiers aéronautiques dans une école unie et solidaire, pour permettre le développement d'un enseignement et d'une recherche et de qualité qui associent pilotes, contrôleurs et ingénieurs dans une culture commune, et par la connaissance de leurs activités respectives.

**Force Ouvrière** milite pour une véritable cohésion et une réelle synergie entre ses directions : le SG, la DID, la DER et la DFPV. Dans le cadre du CT de l'ENAC, **Force Ouvrière** soutient la mise en place d'une gestion plus efficace des contrats et des projets, le renforcement de la recherche, la promotion et le maintien d'un haut niveau pour les enseignements et les diplômes de l'ENAC.



## Avancées de FO au CT ENAC et pour le protocole DGAC

**Force Ouvrière**, membre du CT ENAC, **REVENDIQUE** haut et fort le lien ENAC/DGAC, et a obtenu des avancées indemnitaires et statutaires pour tous les personnels de l'ENAC dans le cadre du protocole DGAC 2016/2019.

**Force Ouvrière**, a porté lors des négociations protocolaires DGAC 2016-2019, le dossier le plus complet et le plus ambitieux pour l'ENAC et ses personnels.



➔ Nous avons obtenu l'ouverture au concours Sauvadet des enseignants-chercheurs dans le corps des IEEAC. **Nous avons obtenu la création d'une CCP agents contractuels ENAC et d'un cadre de gestion** clair et connu de tou(te)s, qui affirme les droits des agents contractuels dans notre école.

**Force Ouvrière** défend les personnels navigants. **Force Ouvrière** aura été la seule OS à réclamer et obtenir l'augmentation de la prime de performance, pourtant prévue dans le protocole.

Nous continuerons à porter haut et fort la parole des personnels, cadres et agents de l'ENAC, dans toutes les instances de la DGAC.

➔ Dans une période de forte contrainte imposée par les gouvernements successifs, **Force Ouvrière** veille au maintien des effectifs nécessaires, afin de maintenir son niveau d'excellence reconnu internationalement, ainsi que des conditions de travail satisfaisantes.

Dans le contexte de forte croissance du transport aérien, **Force Ouvrière** revendique une augmentation des effectifs enseignants et supports, en cohérence avec l'augmentation de la charge d'enseignement.

**Force Ouvrière** défend le respect des engagements mutuels du contrat d'objectifs et de performance COP ENAC/MTES. Le maintien et le renforcement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'ENAC doivent être garantis. Notre tutelle ne doit pas faire reposer l'avenir de l'école sur ses seules ressources propres.

**Force Ouvrière** s'implique pour le développement durable du transport aérien et l'évolution de l'aviation civile européenne. La DGAC et les acteurs français du secteur (aéroports, compagnies aériennes, constructeurs, etc.) s'y investissent. L'ENAC doit y contribuer activement. La formation et la recherche sont des piliers incontournables de cette démarche et les personnels de l'ENAC en sont les acteurs au quotidien.

*Du 4 au 6 décembre 2018,  
choisissez des représentants  
unis et constructifs*

Jean-Christophe MAZIN (Ouvrier)

Magali MILLISCHER (IEEAC)

Bertrand VILLACRES (TSEEAC)

Florence NICOL (AC, IEEAC stagiaire)

Nicolas PETEILH (IEEAC)

Jean Pierre SALANDBAT (Ouvrier)

Jean-Christophe CASTAING (AC)

Nicolas MARTINEZ (ICNA)

Michel LE-LAIT (Ouvrier)

Jessica BARTHELEMY (ICNA)

Thierry MALOSSE (PN)

Jean-Marc CAMPS (TSEEAC)

Jean-Luc MALLET (Ouvrier)

Thierry DUMAS (TSEEAC)

Nathalie MEZZARI (Adjointe)

Stéphane DONZEAU (TSEEAC)

Nicolas SAPORITO (IEEAC)

Joëlle VEYRON (Adjointe)

Jean-Claude VIDAL (Ouvrier)

My-Ngoc SENGTHAVISOUK (Adjointe)



**JE VOTE**

